

2506 - L'istiadha (demande de protection contre Satan) et la basmala (au nom d'Allah le Clément et le Miséricordieux) font-elle partie de l'invocation introductory de la prière ?

La question

Est-ce que l'isti'adha et la basmala sont partie intégrante de l'invocation préliminaire de la prière ? Si quelqu'un prie derrière l'imam doit-il dire l'isti'adha et la basmala à voix basse ? Doit-il le faire au début de chaque rak'a ?

La réponse détaillée

L'isti'adha et la basmala ne font pas partie de l'invocation introductory reconnue, même si on les récite au début de la prière. Car Aïcha (P.A.a) dit : « Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) débutait la prière par le takbir (Allahou akbar) (rapporté par Mouslim, n° 498).

Quant à leur répétition dans la deuxième rak'a, elle fait l'objet d'une divergence au sein des ulémas. La basmala est à dire dans toutes les rak'a à voix basse et avant la lecture de la Fatiha à cause de la controverse au sujet de savoir si elle fait partie de la Fatiha ou pas. Les ulémas qui soutiennent qu'elle n'en fait pas partie recommandent sa récitation avant la Fatiha dans toutes ces rak'a. Il est plus prudent pour le prieur de la réciter à voix basse dans toutes rak'a. Quant à l'isti'adha, il n'y a aucune divergence au sein des ulémas sur le fait qu'elle ne fait pas partie de la Fatiha. Mais leur divergence est suscitée par les propos du Très Haut «**Lorsque tu lis le Coran, demande la protection d' Allah contre le Diable banni.** » (Coran, 16 : 98). Ceux qui tiennent compte de la lettre du verset soutiennent la répétition de l'isti'adha dans chaque rak'a avant de commencer la basmala et la lecture de la Fatiha. Ceci est l'avis le plus juste pour l'école shafite (voir al-Madjmou', 3/323); Parmi ceux qui recommandent la lecture de l'isti'adha au début de chaque rak'a figurent Al-Hassan al-Basri, Ata et Ibrahim an-Nakhaï. C'est aussi le choix d'Ibn Hazm (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Cet avis est aussi rapporté de l'imam Muhammad Ibn Abd al-Wahhab (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Il l'a mentionné dans «**Adaab al mashyi ila as-salat** » (règles de la marche pour aller à la prière). C'est encore le

choix de Cheikh al-islam Ibn Taymiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) voir Al-insaf, 2/74. Dans al-ikhtiyarat (choix), il dit : « **Il est préférable de dire l'isti'adha au début de chaque rak'a** » p. 50. C'est encore le choix de l'érudit al-Albani.

Un groupe d'ulémas affirme que c'est ce qui est établi c'est de ne la réciter que dans la première rak'a et qu'on ne la répète pas dans les autres. C'est l'avis adopté par l'école hanbalite (voir Al-insaf, 2/73), As-Shawkani penche vers sa récitation dans la première rak'a uniquement. Voir Nayl al-awtar, 3/139-140.

Le prophète (bénédiction et salut soient sur lui) demandait la protection d'Allah dans la prière en ces termes : « **Aoudhou bi Allahi min as-shaytan ar-radjim min hamzihi wa nafhihi wa nafathihi** » (Je demande la protection d'Allah contre Satan, le damné, contre ses instigations et son souffle inspirateur ». Parfois il la formulait ainsi : « **Aoudhou bi Allah as-Sami al-alim min as-shaytan ar-radjim min hamzihi wa nafkhihi wa nafathihi** » (je demande la protection d'Allah, l'Audiant, le très Savant contre Satan, le damné, contre ses instigations et son souffle inspirateur » (rapporté par Abou Dawoud et at-Tarmidhi) Allah le sait mieux.